

# Fréquentation touristique : le cœur de saison s'approche de son niveau d'avant crise et septembre le franchit

Insee Analyses Corse • n° 36 • Janvier 2022



Pendant la saison estivale 2021, la fréquentation dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) s'établit à 8,5 millions de nuitées soit une baisse de 12 % par rapport à 2019. L'afflux de la clientèle résidant en France ne pallie pas l'absence de touristes venant de l'étranger notamment en mai et juin. Cependant, en juillet et août la fréquentation touristique retrouve quasiment son niveau d'avant crise dans l'hôtellerie et le dépasse dans les AHCT. Le mois de septembre s'avère aussi meilleur qu'en 2019 pour les AHCT et les campings.

En Corse, de mai à septembre 2021, la fréquentation des hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) s'établit à 8,5 millions de nuitées. Elle diminue de 12 % par rapport à la saison 2019, la dernière avant la crise de la Covid-19. Le repli concerne toutes les régions françaises, mais il est toutefois moins fort sur l'île qu'au niveau national (- 18 %).

La saison estivale 2021 débute tardivement avec la levée progressive des restrictions et la mise en place en mai du pass sanitaire. L'avant-saison habituellement bénéfique au tourisme insulaire est encore une fois balayée avec l'ouverture reportée des établissements. Le mois de mai est caractérisé par un repli de l'offre hôtelière par rapport à sa capacité de 2019 (- 18 %) et surtout de l'offre en hôtellerie de plein air (- 48 %). À partir de juin, et sur l'ensemble de la saison, le parc hôtelier insulaire retrouve pleinement son niveau antérieur, tandis que le nombre de campings ouverts reste moindre (- 9 %).

En juillet et août, avec l'ouverture généralisée des établissements, la fréquentation du cœur de saison atteint

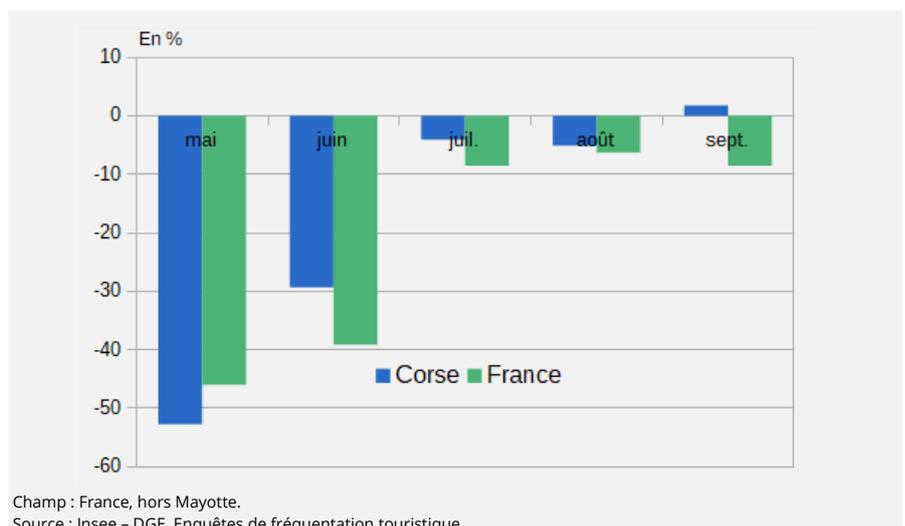
95 % de son niveau de 2019, soit 5,4 millions de nuitées passées dans les hôtels, campings et AHCT insulaires  
► figure 1.

En septembre, le niveau d'avant crise est atteint et même dépassé (+ 2 % de nuitées) ce qui augure un bon démarrage de l'arrière-saison.

## L'hébergement touristique insulaire fragilisé par l'absence de clientèle en provenance de l'étranger

Aux contraintes sanitaires viennent s'ajouter des restrictions en matière de circulation des individus limitant les entrées et sorties sur le territoire national.

### ► 1. Évolutions mensuelles de la fréquentation touristique entre les saisons 2019 et 2021



De ce fait, le nombre de nuitées passées sur l'île par la clientèle en provenance de l'étranger diminue de moitié par rapport à la saison 2019 (- 50 %) ► **figure 2**. Cette baisse est inférieure à celle constatée en France métropolitaine (- 54 %).

Sur la saison, les nuitées étrangères sont en recul de 59 % par rapport à leur volume de 2019 dans les hôtels, de 56 % dans les AHCT et de 43 % dans les campings. L'absence de touristes étrangers affecte plus particulièrement les établissements en mai et juin (- 77 % en moyenne). L'ampleur du déficit s'atténue ensuite progressivement, mais demeure important en juillet et août notamment dans les hôtels et AHCT (respectivement - 51 % et - 46 %).

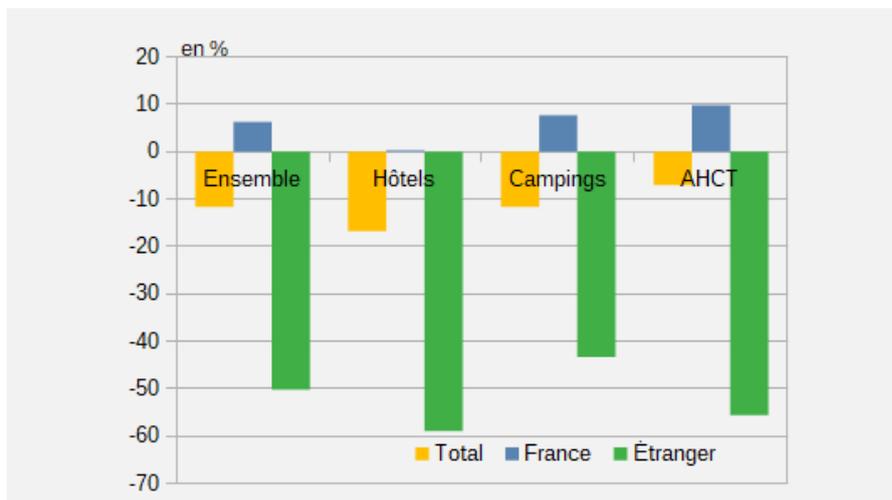
Les restrictions des déplacements internationaux stimulent en contrepartie la fréquentation de la clientèle résidant en France, bien plus présente en Corse en 2021 qu'en 2019. En progression de 6 % sur l'ensemble de la saison, le nombre de nuitées des touristes français augmente de 10 % dans les AHCT et 8 % dans les campings. Dans les hôtels, il revient à son niveau de 2019.

### Un cœur de saison proche de son niveau d'avant crise dans les hôtels

Entre mai et septembre 2021, les touristes ont passé 2,2 millions de nuitées dans les hôtels en Corse. La fréquentation hôtelière est en retrait de 17 % par rapport à 2019 avec une perte de 433 000 nuitées. Pourtant l'île est moins impactée qu'au niveau national (- 31 %) et se situe à la 5e place des régions après Auvergne-Rhône-Alpes (- 15 %) et devant PACA (- 17,3 %). De plus, elle se place en tête du palmarès des taux d'occupation (65 %, soit 12 points de plus que la moyenne métropolitaine). Le démarrage tardif de la saison estivale se traduit par une fréquentation hôtelière sérieusement dégradée en mai (- 62,5 %) et juin (- 30 %). Néanmoins, à la faveur d'une clientèle française plus nombreuse en 2021, la fréquentation des mois de juillet et août se rapproche sensiblement de 2019 (respectivement - 1 % et - 2 %) et s'avère bien supérieure à 2020 (+ 52,5 % en juillet et + 16 % en août). En septembre, les touristes français continuent d'affluer dans les hôtels insulaires (+ 6 % par rapport à 2019) mais le nombre global de nuitées y demeure inférieur de 8 % à son niveau d'avant crise.

Les touristes résidant en France, très présents dans les hôtels 1 et 2 étoiles, assurent à ces établissements la fréquentation la plus proche de celle de 2019 (- 3 %). L'hôtellerie haut de gamme

## ► 2. Évolution du nombre de nuitées entre les saisons 2019 et 2021 par type d'hébergement et provenance des touristes



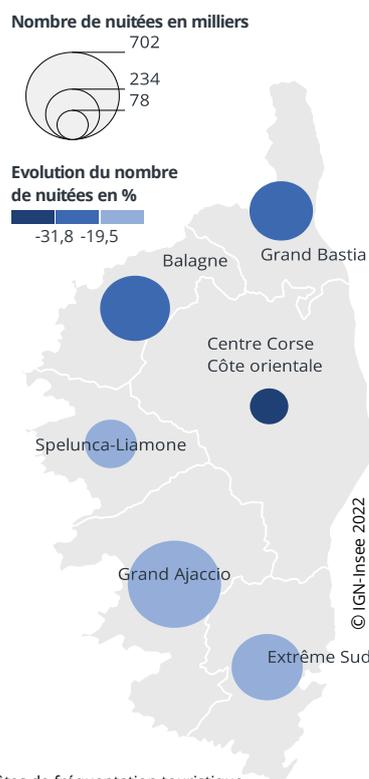
**Lecture :** Entre 2019 et 2021, en Corse, le nombre de nuitées enregistrées dans les trois types d'hébergement a diminué de 11,6 %. La clientèle en provenance de l'étranger a diminué de 50 % alors que la clientèle résidant en France a augmenté de 6,3 %.

**Source :** Insee - DGE, Enquêtes de fréquentation touristique.

(4 et 5 étoiles), en repli de 9 % sur l'ensemble de la saison, tire néanmoins son épingle du jeu en juillet-août. Le nombre de nuitées en haute saison progresse de 4 % par rapport à 2019 grâce à l'affluence de la clientèle française (+ 14 %). Les hôtels 3 étoiles, dans lesquels sont passées la moitié des nuitées hôtelières insulaires, connaissent une baisse plus importante (- 17 % de nuitées).

Enfin, dans les hôtels non classés le nombre de nuitées recule de 42 % et demeure très en deçà du niveau de 2019 tout au long de la saison. Le repli de la fréquentation hôtelière est moins marqué dans les deux plus grands bassins touristiques : Grand Ajaccio (- 11 % par rapport à 2019) et Extrême sud (- 12 %). Ces bassins représentent la moitié de l'offre régionale en hébergement hôtelier et les taux d'occupation y sont supérieurs à 70 % ► **figure 3**.

## ► 3. Fréquentation hôtelière de mai à septembre 2021 et évolution entre les saisons estivales 2019 et 2021



**Source :** Insee - DGE, Enquêtes de fréquentation touristique.

## ► 4. Fréquentation dans les campings de mai à septembre 2021 et évolution entre les saisons estivales 2019 et 2021

	Fréquentation		Offre/occupation			
	Nombre de nuitées	Évolution entre 2019 et 2021 (%)	Emplacements nus		Emplacements équipés	
			Nombre	Taux d'occupation (%)	Nombre	Taux d'occupation (%)
<b>Bassins touristiques</b>						
Corse du sud hors Extrême sud	858 617	-7,7	556 593	30,6	191 212	55,6
Extrême sud	1 036 389	-10,6	614 845	32,4	291 411	52,4
Haute-Corse hors Balagne	1 096 485	-19,2	499 916	34,8	378 098	51,3
Balagne	657 965	-3,1	345 069	42,7	126 987	46,5
<b>Ensemble</b>	<b>3 649 457</b>	<b>-11,5</b>	<b>2 016 423</b>	<b>34,3</b>	<b>987 708</b>	<b>51,8</b>

Source : Insee – DGE, Enquêtes de fréquentation touristique.

Dans les bassins touristiques Spelunca-Liamone et Grand Bastia, la fréquentation recule au niveau de la moyenne régionale (entre - 16 % et - 20 %). Enfin les zones Balagne et Centre-Corse-Côte-orientale sont les plus impactées par les effets de la crise sanitaire, les nuitées hôtelières y régressent entre 23 % et 32 %.

### Dans les campings, seul le mois de septembre tire son épingle du jeu

Les campings sont la première forme d'hébergement touristique marchand avec 43 % de nuitées passées en 2021 sur l'île en hébergement marchand (hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme). Ils totalisent 3,6 millions de nuitées, en retrait de 11,5 % par rapport à 2019. Plus marqué qu'au niveau national (- 5,5 %), ce repli est également le plus important des régions littorales méditerranéennes et atlantiques.

Le recul sévère des nuitées du mois de mai par rapport à leur niveau d'avant crise (- 48 %) s'atténue ensuite. La clientèle française, plus présente qu'en 2019 dès le mois de juin (+ 5 %), augmente encore de 6,5 % en juillet et en août. Néanmoins, même en haute saison, elle ne compense pas l'absence des campeurs en provenance de l'étranger (- 39 %). Ainsi, les nuitées passées dans les campings restent en repli de 10 % en cœur de saison. Seul, le mois de septembre permet de retrouver une fréquentation touristique excédentaire de 6,5 % à celle de 2019 grâce à un afflux plus important de clientèle française (+ 29,5 %).

En Balagne, l'arrivée des touristes français dès le mois de juin marque le démarrage d'une saison qui avait pourtant mal commencé. La forte progression de cette clientèle au cours des mois suivants assure aux campings une fréquentation quasiment équivalente à celle de 2019 en cœur de saison ► **figure 4**.

En Corse du sud et Extrême sud, les touristes en provenance de l'étranger font largement défaut et, malgré une hausse de la clientèle française, les nuitées du mois d'août restent en retrait de 6,5 % et 11,5 % par rapport à 2019. Seul septembre amène une embellie.

La situation est plus délicate dans les hébergements de plein air en Haute-Corse hors Balagne. Les nuitées y demeurent nettement inférieures à leur niveau de 2019 sur toute la saison (- 19 %), en raison de l'absence de clientèle étrangère habituellement importante sur ce territoire.

La préférence des campeurs français pour les emplacements équipés se confirme au fil des saisons estivales. En 2021, ils sont 53 % à opter pour ce confort contre 26 % des campeurs étrangers. Sur la saison, ces emplacements représentent 47 % des nuitées passées en campings, dont la moitié dans des établissements haut de gamme.

### Les autres hébergements collectifs de tourisme en meilleure posture

En Corse, les autres hébergements collectifs de tourisme ► **définition** enregistrent 2,7 millions de nuitées entre mai et septembre 2021. Sur l'ensemble de la saison, leur fréquentation baisse de 7 % par rapport à la même période 2019, malgré une clientèle française en nette augmentation (+ 10 %).

Ce type d'hébergement est principalement fréquenté par la clientèle française et offre dans un contexte de contraintes sanitaires, davantage d'équipements permettant indépendance et sécurité pour des vacanciers soucieux du respect des gestes barrières. C'est ainsi celui qui s'en sort le mieux en 2021.

À l'image des hôtels et campings de la région, le début de saison est difficile : - 43 % des nuitées en mai et - 33 % en juin. Mais dès juillet, la tendance s'inverse. Le nombre de nuitées des touristes résidant en France dépasse largement celui de juillet 2019 (+ 20 %) et cette progression, également soutenue les mois suivants, permet ainsi à la fréquentation totale de ces hébergements de dépasser celle de 2019 : + 3 % en juillet, + 1,5 % en août et + 6,5 % en septembre. La Corse se situe ainsi dès le mois de juillet en tête des régions où les taux de fréquentation pour ces hébergements progressent par rapport à 2019. ●

Marie-Pierre Nicolai, Déborah Caruso (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## Encadré : Hôtellerie-Restauration : les indicateurs d'activité repassent peu à peu au vert

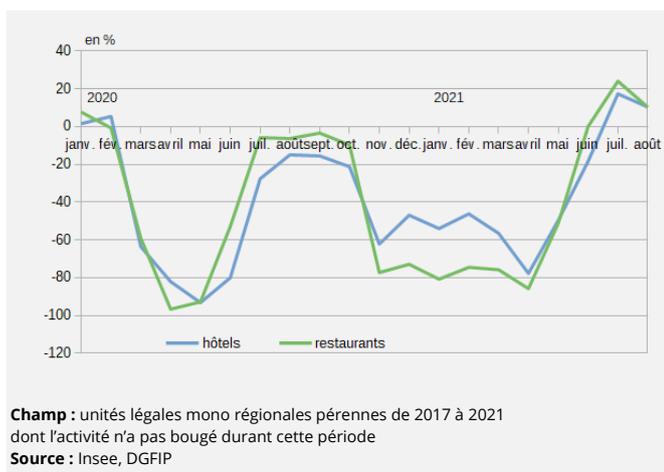
La réouverture progressive des établissements « non essentiels » à partir du mois de mai laisse enfin entrevoir l'amorce d'une saison estivale cruciale pour l'hôtellerie et la restauration après pratiquement six mois de fermeture.

Les mesures de soutien déployées de façon massive auprès des entreprises ont évité aux établissements de ces secteurs dépôts de bilans et licenciements. En effet, par rapport à l'année 2019, les chiffres d'affaires et les heures rémunérées demeurent en fort repli ▶ **figure 5**. Entre janvier et avril, dans la restauration, les chiffres d'affaires ne représentent au mieux qu'un quart de leur niveau 2019. Dans les hôtels, les recettes en repli de plus de moitié au cours des premiers mois de l'année, traduisent aussi l'absence de clientèle. Le mois de mai apporte davantage de visibilité sur la saison, le recul se résorbe progressivement (- 50 % pour les hôtels et - 51 % dans les restaurants).

À partir de juin, la situation s'améliore nettement et plus rapidement dans la restauration, qui retrouve sa clientèle locale. Les chiffres d'affaires rejoignent leur niveau de 2019 et croissent au-delà en haute saison (+ 24 % en juillet et + 10 % en août).

Le redémarrage est un peu plus lent dans l'hôtellerie, les voyants repassent toutefois au vert en cœur de saison avec une fréquentation touristique qui s'approche de son niveau 2019. Ainsi, les chiffres d'affaires progressent de + 17 % en juillet et + 10 % en août par rapport aux mêmes mois de 2019.

### ► 5. Évolution des chiffres d'affaires mensuels, pour les hôtels et les restaurants en Corse entre 2019 et 2021



**Champ :** unités légales mono régionales pérennes de 2017 à 2021 dont l'activité n'a pas bougé durant cette période

**Source :** Insee, DGFIIP

La reprise de l'activité dans l'hébergement et la restauration qui se dessine à partir du mois de mai se confirme également par l'augmentation du nombre d'heures rémunérées. Le recul sévère du mois d'avril (- 70 %) se résorbe en mai (- 49 %) et plus nettement en juin (- 13 %), suivant la tendance nationale.

En pleine saison, l'activité saisonnière reprend globalement des couleurs portant ainsi le nombre d'heures travaillées dans l'hébergement-restauration à un niveau plus proche de 2019 (- 5 % en juillet et - 4 % en août). En septembre l'écart se réduit encore (- 1 %).

### ► Sources

L'Insee réalise mensuellement une **enquête sur la fréquentation touristique** des hébergements collectifs de tourisme : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). La période d'observation porte sur les mois de mai à septembre 2021, les données d'avril n'étant pas significatives en raison de la fin du deuxième confinement. Les données utilisées dans cette étude sont définitives pour les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT).

**Les chiffres d'affaires dans le secteur du tourisme :** l'évolution du chiffre d'affaires mensuel déclaré par les entreprises mono et quasi-mono régionales pour les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration est mesurée en 2021 et en 2020 **par rapport à 2019**. Ces données sont issues des bases de déclaration mensuelle de chiffre d'affaires des entreprises. Les données agrégées sur les chiffres d'affaires proviennent de fichiers anonymisés construits à partir d'une source fiscale. Ce formulaire comprend le chiffre d'affaires hors TVA, toutes activités confondues, de l'entreprise déclarante, classée selon son activité principale.

**Nombre d'heures rémunérées :** Il correspond à la durée de travail pour laquelle le salarié est rémunéré par l'entreprise sur le mois. Ceci inclut notamment les heures supplémentaires, mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Les données sont estimées en glissement annuel. Les données exploitées sont issues des DSN (Déclarations sociale nominatives) faites par les entreprises.

### ► Définitions

Les **autres hébergements collectifs touristiques** (AHCT) sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

La fréquentation en **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Le **taux d'ouverture** des hôtels est le nombre d'hôtels déclarés ouverts, rapporté au nombre total d'hôtels sur une période donnée.

Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

### ► Pour en savoir plus

- [Été 2021 : La fréquentation touristique retrouve des couleurs grâce aux résidents, Insee Première, n° 1880, novembre 2021](#)
- [Des niveaux d'avant-crise souvent à portée de main, Insee Conjoncture Corse, n° 37, janvier 2022](#)

